
Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Arro S.A. en liquidation, Châtel-Saint-Denis*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 11.07.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 10.02.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Arro S.A. c/o Fiduciaire Peter Stoop, Grand-Rue 10, 1618 Châtel-Saint-Denis*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.*

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti notaires
1003 Lausanne

(00796828)